

Bulletin officiel n° 3 du 20 janvier 2011

Sommaire

Réglementation financière et comptable

Comptables publics et assimilés et régisseurs

Constatation et apurement des débits

arrêté du 29-11-2010 - J.O. du 17-12-2010 (NOR : MENF1027574A)

Enseignements primaire et secondaire

Renforcement des compétences orales des élèves

Stages d'anglais gratuits au lycée pendant les vacances scolaires

note de service n° 2010-248 du 31-12-2010 (NOR : MENE1032020N)

Personnels

Formation continue

Présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs de l'Éducation nationale

circulaire n° 2010-242 du 30-12-2010 (NOR : MENE1001084C)

Mouvement

Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - année scolaire 2011-2012

note de service n° 2010-262 du 10-12-2010 (NOR : MEND1032661N)

Mutations et listes d'aptitude

Directeurs d'EREA et d'ERPD - année 2011-2012

note de service n° 2010-249 du 13-12-2010 (NOR : MEND1032718N)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des membres de la CAPN unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles

arrêté du 10-12-2010 (NOR : MENH1001101A)

Conseils, comités et commissions

Composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'Éducation nationale

arrêté du 14-12-2010 (NOR : MENI1001100A)

Nomination

Secrétaire général de l'académie de Montpellier

arrêté du 21-12-2010 (NOR : MEND1001116A)

Informations générales

Vacances de postes

École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement à compter de la rentrée scolaire 2011-2012

avis du 21-12-2010 (NOR : MENH1001097V)

Vacances de postes

Maison d'éducation de la légion d'honneur de Saint-Denis (93) - rentrée scolaire 2011-2012

avis du 4-1-2011 (NOR : MENH1001099V)

Réglementation financière et comptable

Comptables publics et assimilés et régisseurs

Constatation et apurement des débits

NOR : MENF1027574A
arrêté du 29-11-2010 - J.O. du 17-12-2010
MEN - DAF A3

Vu décret n° 2008-227 du 5-3-2008, notamment chapitres II et V ; décret n° 2008-228 du 5-3-2008, notamment chapitres II et IV ; arrêté du 22-10-2008

Article 1 - L'article 2 de l'[arrêté du 22 octobre 2008](#) est complété comme suit :
« La délégation de pouvoir prévue à l'article 1 ne s'applique pas aux décisions constatant et apurant des débits consécutifs à des détournements de fonds publics ou à la nomination d'agents comptables commis d'office ».

Article 2 - Le directeur des affaires financières est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 2010
Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,
Le directeur des affaires financières,
Frédéric Guin

Enseignements primaire et secondaire

Renforcement des compétences orales des élèves

Stages d'anglais gratuits au lycée pendant les vacances scolaires

NOR : MENE1032020N

note de service n° 2010-248 du 31-12-2010

MEN - DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeurs

Références : Bulletin officiel spécial n° 1 du 4-2-2010 :

- Langues vivantes étrangères au lycée d'enseignement général et technologique, circulaire n° 2010-008 du 29-1-2010

- Mise en place des stages de remise à niveau et des stages passerelles à compter de la rentrée 2010, circulaire n° 2010-010 du 29-1-2010

La maîtrise des langues vivantes est devenue un enjeu majeur pour les nouvelles générations de lycéens, dans le cadre de la construction européenne et de la mondialisation. Elle figure parmi les objectifs de la réforme du lycée. L'offre éducative nouvelle que constituent les stages intensifs d'anglais, gratuits, proposés à tous les lycéens depuis la rentrée scolaire 2008 est destinée à améliorer, en priorité, l'expression orale en continu et l'interaction orale en s'appuyant sur le Cadre européen commun de référence pour les langues. Compte tenu de la situation particulière des académies ou des établissements scolaires, de tels stages peuvent être proposés dans d'autres langues vivantes étrangères que l'anglais.

1. Public concerné

Les stages d'anglais sont destinés aux lycéens inscrits dans les établissements d'enseignement général, technologique et professionnel.

Ils concernent les élèves volontaires à tous les niveaux de classe du lycée. En ce qui concerne le lycée professionnel, une priorité particulière pourra être accordée aux élèves de baccalauréat professionnel des spécialités de services.

Ces stages peuvent s'avérer particulièrement profitables aux élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'anglais oral. Aussi est-il souhaitable que les enseignants encouragent les élèves à y participer.

Vous veillerez à renforcer la communication sur ce type de stages en direction des élèves et de leur famille. Une lettre sera adressée à chaque famille. L'objectif est que tout élève qui le souhaite puisse suivre un stage d'anglais dans son établissement ou un établissement proche de son domicile. Vous privilégieriez l'inscription en ligne. Un outil informatique vous sera proposé à cet effet.

2. Organisation

Ces stages d'anglais peuvent être étendus à toutes les vacances scolaires. Ils se déroulent sur une semaine, à raison de trois heures par jour, pendant cinq jours.

Les stages sont organisés par groupes après une évaluation des besoins des stagiaires effectuée en début de stage. La taille réduite des groupes permettra une pratique intensive de l'anglais oral.

À l'issue des stages, l'intervenant délivrera un relevé des compétences acquises à destination des professeurs d'anglais des lycéens concernés et une attestation sera délivrée à chaque stagiaire.

3. Contenus

Afin de s'inscrire dans la continuité de l'enseignement dispensé pendant les cours traditionnels, les stages doivent absolument être conçus à partir d'un projet construit et concerté dans l'établissement.

Afin de renforcer l'attractivité de ces stages et d'apporter une approche pédagogique originale, les pratiques innovantes sont encouragées, notamment :

- doublage de films, débats après la projection d'un film en VO, facilitée grâce à la mise en place de ciné-lycée ;
- pièces de théâtre ou ateliers chant en anglais, écriture d'une chanson, jeux de rôles ;
- réalisation de pages en anglais pour le site internet du lycée ;
- réalisation d'une exposition photographique ou d'un petit film pour promouvoir le tourisme local ou mettre en valeur le patrimoine culturel de la ville ou de la région ;
- expérimentations scientifiques ;
- ateliers de cuisine et repas partagés en langue anglaise ;
- etc.

Ainsi, les établissements pourront proposer des stages à contenu diversifié destinés à permettre un apprentissage dans un cadre différent de celui des cours traditionnels. En outre, l'usage des médias et du numérique est à encourager.

Les actions proposées dans le cadre des accords de coopération éducative peuvent venir en complément de ces dispositifs.

4. Personnels intervenants

Ces stages sont encadrés prioritairement par :

- des enseignants volontaires rémunérés en heures supplémentaires effectives ;
- des assistants d'anglais ;
- des locuteurs natifs.

Ces deux dernières catégories de personnels sont rémunérées en vacances, si elles n'interviennent pas pendant le temps de service ou si elles sont vacataires. Le recrutement des intervenants s'effectue soit localement par les services académiques et les chefs d'établissement, soit par l'intermédiaire de la plate-forme nationale, accessible toute l'année sur le site <http://www.recrutlangues.education.fr>

Les personnes recrutées localement doivent également être enregistrées dans cette base. Ainsi, en fonction de leurs besoins, les rectorats et les chefs d'établissement pourront disposer d'une liste d'intervenants consultable à tout moment.

Le financement des rémunérations des intervenants et des personnels contribuant au déroulement des stages sera imputé sur le titre 2 du programme 141 « enseignement scolaire public du second degré ».

5. Mise en œuvre

Afin de multiplier le nombre d'élèves bénéficiant des stages d'anglais et de proposer une offre attractive, vous veillerez à développer les réseaux d'établissements par la mise en place d'établissements « mutualisateurs » ayant vocation à accueillir les élèves de lycées n'organisant pas de stages.

Il est nécessaire que le pilotage académique de cette opération soit renforcé et commence tôt dans l'année scolaire afin d'inciter les établissements à concevoir les projets les plus pertinents possibles. La mobilisation des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ainsi que des inspecteurs de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique chargés des langues vivantes est essentielle afin qu'ils aident les enseignants à concevoir les dispositifs.

Vous veillerez à associer les collectivités territoriales à la mise en œuvre de ces dispositions, notamment sur les transports collectifs et l'ouverture des établissements pendant les vacances. Vous rencontrerez les maires au sujet des jumelages mis en place par les communes afin d'en faire bénéficier, autant que possible, les lycées offrant ces stages d'anglais.

Une évaluation de ces dispositifs sera réalisée à l'issue de chaque année scolaire.

Les dispositions concernant le lycée dans la circulaire du 14 janvier 2009 sont abrogées et remplacées par les présentes dispositions.

Si les modes d'organisation mis en œuvre pour ces stages d'anglais peuvent également être utilisés dans le cas de stages de remise à niveau en langues mis en place en seconde dans le cadre de la réforme du lycée, il faut rappeler que les deux dispositifs sont distincts et n'ont pas le même objectif.

Vous trouverez en annexe des outils à votre disposition afin de développer l'offre de stages :

- une liste des associations agréées et/ou subventionnées susceptibles d'avoir un lien avec l'Europe ou l'international ;
- des ressources numériques disponibles ;
- des partenariats avec le British Council.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

**Annexe
Outils****1. Des ressources numériques disponibles**

Dans la rubrique ressources du site : <http://www.educnet.education.fr/>

un article sur les stages intensifs : <http://www.educnet.education.fr/langues/ressources/stages-intensifs-langues%20>
La SDTICE a mis en place le site « Ressources stages langues », qui s'inscrit dans la continuité du travail mené pour l'opération « Une clé pour démarrer 2009 » accessible pendant la période des stages avec authentification des établissements impliqués : <http://www.educnet.education.fr/langues/ressources/une-cle-pour-demarrer>

Le site propose, pour l'anglais, mais aussi pour l'allemand et l'espagnol, des ressources par activité langagière d'éditeurs dont les produits ont obtenu la marque Rip (reconnu d'intérêt pédagogique) et du Scérén-CNDP. Les ressources éditoriales sont mises à disposition des intervenants et des élèves pendant toute la durée des stages et accessibles une semaine avant pour les intervenants de manière à leur laisser le temps de se familiariser avec les ressources proposées et de préparer des activités.

Ces éditeurs et leurs produits sont présentés dans le catalogue « Des ressources numériques pour améliorer l'oral-Langues vivantes-Niveau Lycée », édité par le CNDP avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale.

<http://www.educnet.education.fr/langues/ressources/catalogue-ressources-numeriques-lycee>

Les informations sur les projets soutenus par le ministère et les produits Rip :

http://www.educnet.education.fr/langues/ressources/projets_soutenus_08

<http://www.educnet.education.fr/langues/ressources/rip>

2. Liste des associations agréées et/ou subventionnées susceptibles d'avoir un lien avec l'Europe ou l'international**a) Associations agréées et subventionnées**

- Fédération française des clubs Unesco
- Association Les jeunes Européens de France
- Association Parlement européen des jeunes-France
- Association des lauréats Zelligja

b) Associations seulement agréées

- Amnesty international
- Artisans du monde
- Association nationale et internationale de loisirs et de rencontres et d'éducation pour enfants et adolescents précoces
- Croix-Rouge française
- Enfants du monde-droits de l'homme
- Enfance et partage
- Éveil
- Mouvement européen-France
- Sports sans frontières

c) Associations seulement subventionnées

- Association francophone d'amitié et de liaison
- Association European Democrat Students
- Fédération internationale des professeurs de français
- Institut de relations internationales et stratégiques
- Association Réseau éducation pour tous en Afrique

3. Des partenariats avec le British Council

Le British Council, association à financements privés et publics dont la mission est de développer les relations culturelles et l'enseignement de l'anglais partout dans le monde, est un des opérateurs du ministère anglais de l'éducation pour la mise en œuvre des accords de coopération franco-anglais dans le domaine de l'éducation.

Parmi les actions entreprises dans le cadre des accords de coopération franco-britanniques, l'opération « Science in Schools » peut se dérouler pendant les stages d'anglais. Cette action permet de faire intervenir des chercheurs britanniques dans les lycées français, en s'appuyant sur des collaborations scientifiques franco-britanniques existantes. L'objectif est double : présenter aux élèves une image positive de la science ainsi que du métier de chercheur et leur permettre d'entendre et d'employer la langue anglaise dans un contexte professionnel scientifique international. En 2010-2011, 19 académies sont concernées (note aux recteurs DGESCO DEI n° 2010-124 et 2010-125).

<http://eduscol.education.fr/pid23153-cid45737/partenariats-scolaires.html>

Personnels**Formation continue****Présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs de l'Éducation nationale**

NOR : MENE1001084C
circulaire n° 2010-242 du 30-12-2010
MEN - DGESCO A3-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux responsables académiques de la formation ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

La présente circulaire a pour objet de présenter les priorités du ministère de l'Éducation nationale pour la formation continue des personnels d'encadrement, d'enseignement et des personnels administratifs pour l'année 2011, tous les personnels de l'Éducation nationale concourant à un même objectif, la réussite de l'élève et de tous les élèves. En tant qu'elle contribue à accompagner le changement, la formation permet aux personnels de s'adapter aux évolutions constantes du système éducatif et d'impulser des pratiques pédagogiques innovantes répondant mieux aux besoins des élèves.

Le plan national de formation

Un plan annuel national précise les orientations pour la formation des personnels de l'Éducation nationale. Il fait fonction de cahier des charges de l'offre de formation des niveaux déconcentrés, met en évidence le sens, la cohérence et les enjeux des réformes engagées et éclaire les grandes problématiques de la politique éducative.

Il s'adresse prioritairement aux personnels de l'encadrement académique et départemental qui ont pour mission, sous l'autorité des recteurs, de concevoir, encadrer et mettre en œuvre la politique académique d'information, d'animation et de formation.

Afin d'améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre nationale de formation, mais également d'entrer dans une démarche d'évaluation de l'action, l'offre académique et départementale de formation doit être structurée et publiée en ligne selon les orientations prioritaires du plan national de formation.

Les priorités pour 2011

Cinq priorités structurent l'action nationale et académique de formation pour l'année 2010-2011 :

1. Réussir la réforme du lycée.
2. Favoriser l'apprentissage des fondamentaux à l'école et au collège.
3. Renforcer la personnalisation du parcours de l'élève.
4. Consolider le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des professeurs stagiaires.
5. Développer les usages du numérique dans les établissements.

Contribuer au développement de la culture disciplinaire et professionnelle des cadres

Développer la culture disciplinaire et professionnelle des cadres est l'un des enjeux de la formation. Aussi, l'offre nationale inclura des actions transversales de formation sur :

- de grandes problématiques éducatives et pédagogiques actuelles, proposées dans le cadre de séminaires et d'universités, autour de la culture scientifique, économique et technologique d'une part ; de la culture humaniste, littéraire, artistique et des médias d'autre part ;
- l'adaptation à l'emploi des responsables nommés sur des postes à exigences particulières, en favorisant le travail en commun des personnels de direction et des corps d'inspection, afin d'aider les cadres à s'adapter aux évolutions de la politique éducative dans le cadre de formations de l'École supérieure de l'Éducation nationale (Esen).

La formation à distance et plus spécifiquement le dispositif pairform@nce <http://national.pairformance.education.fr> sera intégrée aux modalités de l'action nationale de formation, à titre expérimental en 2010-2011, pour accompagner la rénovation de la voie STI2D.

La programmation des actions est présentée dans le cadre de l'annexe jointe.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

Le secrétaire général,

Pierre-Yves Duwoye

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Michel Blanquer

Annexe

Typologie	Actions de formation	Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	Période prévue	Nombre de jours	
5 Priorités nationales	Enseignements d'exploration	Création et activités artistiques	200	Paris	avril 2011	1	
		Méthodes et pratiques scientifiques	200	à déterminer	mai 2011	2	
		Sciences de laboratoire	150	Paris	avril 2011	2	
	Enseignements de spécialité	Création et culture design	Séminaire national	50	Paris	avril 2011	1
		Enseignement d'exploration et de complément, EPS au lycée	Séminaire national	60	à déterminer	février 2011	1
		Sciences de l'ingénieur et CIT	Séminaire national	100	Paris	mai 2011	1
		Droits et enjeux du monde contemporain	séminaire national	150	Paris	mai 2011	2
	Dispositifs	Informatique et sciences du numérique	Séminaire national	50	Lyon	14-17 mars 2011	4
		Les dispositifs de l'accompagnement personnalisé (2 heures, tutorat, stages)	Séminaire national	100	Paris	avril 2011	1
		Ciné lycée et éducation artistique et culturelle	Séminaire national	100	Paris	avril 2011	1
Voie technologique	Plan de formation STI2D : session des chefs de travaux	Séminaire national	300	Paris	avril 2011	1	
	Accompagnement de la réforme de la filière TMD	Séminaire national	50	Paris	octobre 2011	2	
Orientation	Plan de formation STL	Séminaire national	20	Paris	mai 2011	2	
	Du lycée à l'université : des acteurs mobilisés pour une transition à préparer	Séminaire national	100	Poitiers	janvier 2011	3	

		La notion de compétence : quelle conception et quelle utilisation dans les diplômes professionnels	Séminaire national	200	Paris	mars 2011	1
	Compétence 1	Maîtrise de la langue orale et des premiers éléments de mathématiques à l'école maternelle Socle commun à l'école et au collège : maîtrise de la langue, évaluation, remise à niveau	Séminaire national	100	Poitiers	31 janvier-2 février 2011	3
			Séminaire national	250	Paris	avril 2011	1
	Compétence 3	Enseignement des mathématiques à l'école	Séminaire national	130	Poitiers	janvier 2011	3
	2. Favoriser l'apprentissage des fondamentaux à l'école et au collège	Enseignement intégré de sciences et technologie (EIST)	Séminaire national	200	Paris	8-10 juin 2011	3
		Évaluer les compétences du socle commun au collège : culture humaniste	Séminaire national	200	Paris	avril 2011	1
	Compétence 5	Culture humaniste à l'école: évaluation des compétences et des connaissances au cycle 3	Séminaire national	150	Paris	décembre 2011	1
	Compétence 6 Compétence 7	Évaluer les compétences du socle commun : Compétences sociales et civiques, autonomie et initiative au collège	Séminaire national	150	Paris	novembre 2011	1
	3. Renforcer la personnalisation du parcours de l'élève	Prévention de l'illettrisme à l'école, suivi du plan L'aide personnalisée, ressources et stratégies pour la formation des maîtres	Séminaire national	150	Paris	mai 2011	1
			Séminaires interacadémiques	5x300	Paris (2), académies (3)	7-9-11-15-16-février 2011	5x1

4. Consolider le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires	Accompagnement éducatif	Séminaire national	100	Paris	mars 2011	1	
	Aide à la communication pour les élèves sourds (LSF-LPC)	Réunion des Internats d'excellence	Séminaire national	150	Paris	mars 2011	2
			Séminaire national	150	Paris	juin-2011	2
			Séminaire national	20	Paris	mars 2011	2
	Enseigner, se former : la tenue de classe		Séminaire national	20	Paris	mai 2011	2
			Séminaire national	80	Paris	1-2 février 2011	2
			Séminaire national	80	Paris	juin 2011	2
	5. Développer les usages du numérique dans les établissements	L'apprentissage sous le regard des neurosciences	Colloque national	200	Paris	juin 2011	2
		Climat scolaire, bien-être des élèves, conditions favorables aux apprentissages et au vivre ensemble, le rôle des parents	Colloque national	200	Paris	juin 2011	1
		Du CDI au <i>learning center</i>	Séminaire national	200	Poitiers	23-25 mars 2011	3
5. Développer les usages du numérique dans les établissements	Vers une école numérique	Séminaires interacadémiques Visioconférences et/ou classes virtuelles	4 x 100	Paris (1), académies (3)	mars 2011	4 x 1	
	Regroupement du réseau national Tice	Séminaire national	60	Poitiers	mai 2011	2	

Typologie	Actions de formation	Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	Période prévue	Nombre de jours	
Rendez-vous culturels et scientifiques	Histoire des arts	Université de printemps	200	Fontainebleau	mai 2011	2	
	Économie, gestion & sociologie	Les rendez-vous de l'économie et de l'entreprise	Séminaire national	200	Paris	avril 2011	2
		Journées de l'économie	Colloque national	200	Lyon	novembre 2011	3
		Journées du management	Colloque national	300	Cachan	octobre 2011	2
	EDD	Réunion des correspondants académiques	Séminaire national	50	Amiens	février 2011	1
		Forum sur les ressources pour l'éducation au développement durable (FOREDD)	Colloque national	200	Amiens	février 2011	2
	Éducation civique	Colloque Edmond-Michelet [Brive-la-Gaillarde]	Colloque national	30	Brive la Gaillarde	novembre 2011	2
	Géographie	Festival international de géographie	Colloque national	150	Saint-Dié	octobre 2011	4
	Histoire	Rendez-vous de l'histoire	Colloque national	150	Blois	octobre 2011	4
	Lettres	Lettres, livre et lecture	Colloque national	300	Paris	novembre 2011	3
	Mathématiques	Université d'été	Université d'été	100	Sourdun	août 2011	4
	Philosophie	Les rencontres de la philosophie	Colloque national	200	à déterminer	Septembre 2011	2
	Science et société	Faits religieux	Colloque national	200	Paris	mars 2011	1
		L'énergie	Colloque national	300	Paris	novembre 2011	2
	Médias	Compétence et culture médiatiques	Colloque national	200	Paris	avril 2011	2

Typologie	Actions de formation		Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	période prévue	Nombre de jours
Formations disciplinaires	Économie-Gestion	Rénovation du baccalauréat « Accueil-relations clients et usager »	Séminaire national	90	à déterminer	17 mars 2011	1
		Rénovation tertiaire administratif	Séminaire national	100	à déterminer	avril 2011	1
	Histoire-Géographie et Lettres-histoire en voie professionnelle	Mise en œuvre des programmes d'histoire et géographie en classe de 4ème et 3ème	Séminaire national	200	Paris	24 janvier 2011	1
		Mise en œuvre des programmes d'histoire et géographie au lycée général et technologique [STI2D]	Séminaire national	200	Paris	15-16 mars 2011	2
		Mise en œuvre des programmes d'histoire et géographie en classe terminale de la voie professionnelle	Séminaire national	150	Paris	17-18 mars 2011	2
	Langues vivantes	Programme de langues en seconde et articulation collège/lycée	Séminaire national	200	à déterminer	6-7 avril 2011	2
	Lettres	Programmes de lettres au lycée	Séminaire national	200	Paris	16-17 mars 2011	2
	Mathématiques	Les nouvelles modalités d'évaluation au Bac professionnel (Tic & oral)	Séminaire national	200	Créteil	17-18 mars 2011	2
		Les nouveaux programmes de terminale	Séminaire national	200	à déterminer	novembre 2011	2
	Sciences	Mise en place du programme de chimie, biochimie et sciences du vivant en série STL	Séminaire national	180	à déterminer	avril 2011	2

	SES	Le programme de SES en classe de première	Séminaire national	100	Paris	5-6 avril 2011	2							
	SPC	Programmes de sciences physiques et chimiques au lycée	Séminaire national	100	à déterminer	avril 2011	2							
		Programmes de sciences physiques et chimiques en STI2D	Séminaire national	150	à déterminer	avril 2011	2							
		Formation des professeurs de physique appliquée	Séminaire national	80	Nancy	octobre 2011	2							
		Mathématiques-Sciences en voie professionnelle	Séminaire national	60	à déterminer	mars 2011	1							
		Les nouvelles contraintes de performance énergétique des bâtiments	Séminaire national	50	à déterminer	mars 2011	1							
		Répercussion des nouvelles réglementations sur les formations aux métiers du BTP	Séminaire national	100	à déterminer	mars 2011	1							
	STI	Le nouveau programme de SI dans la voie S	Séminaire national	80	à déterminer	avril 2011	1							
		Rénovation de la filière « construction des carrosseries »	Séminaire national	50	à déterminer	9 février 11	1							
		Création du bac professionnel Opticien lunetier	Séminaire national	40	à déterminer	mars 2011	1							
		Rénovation du baccalauréat professionnel PSPA et du CAP CSI	Séminaire national	140	à déterminer	mars 2011	2							
		Création du baccalauréat professionnel sanitaire et social	Séminaire national											

		Mise en place de l'enseignement de PSE en voie professionnelle	Séminaire national	45	à déterminer	mai 2011	1
		Rénovation de la filière « Prothèse dentaire »	Séminaire national	45	à déterminer	mai 2011	1
		Enseignement spécifique de biotechnologie en STL	Séminaire national	12	à déterminer	mai 2011	1
		Programme de STD2A	Séminaire national	11	à déterminer	mars 2011	2
		Suivi de la rénovation de l'enseignement technologique au collège	Séminaire national	80	à déterminer	31 janvier 2011	1
	SVT	La rénovation des programmes SVT du cycle terminal	Séminaire national	53	à déterminer	mars 2011	2
Interdisciplinarité		Place des langues dans le cycle terminal des lycées	Séminaire national	100	à déterminer	mars 2011	1
		co-enseignement de technologie en langue étrangère en STI	Séminaire national	100	à déterminer	avril 2011	1
Formations disciplinaires		Activités expérimentales	Séminaire national	100	Poitiers	novembre 2011	2
		Tice & H-G	Séminaire national	14	à déterminer	septembre 2011	1
		Nouveaux logiciels de traitement d'enquêtes en SES	Séminaire national	8	à déterminer	mai 2011	2
		L'usage de supports numériques au service de l'activité de création de l'élève en design & arts appliqués	Séminaire national	30	à déterminer	mai 2011	2
Animation de réseaux		Arts plastiques	Séminaire national	30	à déterminer	mai 2011	2
	Enseignements artistiques	Éducation musicale	Séminaire national	30	à déterminer	mai 2011	2
Animation de réseaux		Cinéma et audiovisuel	Séminaire national	30	à déterminer	mai 2011	2
		Théâtre	Séminaire national	30	à déterminer	mai 2011	1
		Histoire des arts	Séminaire national	60	à déterminer	mai 2011	2

				Regroupement des IEN chargés de l'économie-gestion	Séminaire national	140	Paris	mars 2011	2		
				Regroupement des IA-IPR d'économie-gestion	Séminaire national	70	Versailles	février 2011	2		
				Regroupement des corps d'inspection : hôtellerie-restauration	Séminaire national	70	Paris	février 2011	1		
				Accompagnement du baccalauréat professionnel « Prévention et sécurité »	Séminaire national	30	Paris	mars 2011	2		
	EPS			Regroupement des IA-IPR	Séminaire national	81	à déterminer	février 2011	3		
				Regroupement des IA-IPR EVS	Séminaire national	80	à déterminer	juin 2011	2		
						80	à déterminer	octobre 2011	2		
				Regroupement des PVS	Séminaire national	80	à déterminer	mars 2011	2		
				Regroupement du réseau des documentalistes des espaces cadres	Séminaire national	100	Poitiers	avril 2011	1		
				Regroupement des IA-IPR d'histoire et de géographie	Séminaire national	60	à déterminer	mars 2011	2		
				Regroupement des IEN-EG de Lettres-histoire-géographie	Séminaire national	60	à déterminer	novembre 2011	2		
				Langues vivantes	Séminaire national	30					
						Allemand		110			
						Anglais		3			
						Arabe		4			
						Chinois		37			
						Espagnol		9			
						Italien		9			
						Langues régionales		8			
				Portugais		3					
				Russe			Paris	15-16 mars 2011	2		

	Lettres	Regroupement des IA-IPR Lettres	Séminaire national	100	à déterminer	mars 2011	2
		Regroupement des IEN-ET-EG Lettres	Séminaire national	100	à déterminer	juin 2011	2
	Mathématiques	Regroupement des IA-IPR de mathématiques	Séminaire national	100	Vichy	22-23 mars 2011	2
		Liaison IG-IA-IPR de mathématiques	Séminaire national	7	Paris	janvier 2011	1
	Philosophie	Regroupement des IA-IPR	Séminaire national	7	Paris	septembre 2011	1
			Séminaire national	14	Paris	janvier 2011	1
	SPC	Liaison IG-IEN de SPC	Séminaire national	20	à déterminer	mai 2011	1
			Séminaire national	20	à déterminer	novembre 2011	1
	SES	Le programme de SES de la classe de seconde	Séminaire national	14	à déterminer	janvier 2011	1
	STI	Réunion avec les partenaires des milieux économiques	Séminaire national	65	à déterminer	février 2011	1
	SVT	Regroupement des IA-IPR	Séminaire national	53	à déterminer	octobre 2011	2
	Économie-Gestion	CPGE économiques et commerciales de la voie technologique : ouverture sociale et réussite	Séminaire national	75	Vanves	juin 2011	2
			Séminaire national	93	Amiens	30-31 mars 2011	2
			Séminaire national	150	Bois-Colombes	2-4 février 2011	3
Lettres	Rénovation du BTS « Transport et prestations logistiques »	Séminaire national	60	à déterminer	mars 2011	1	
		Séminaire national	5	à déterminer	mars 2011	1	
SPC	Lancement du BTS « Services informatiques aux organisations »	Séminaire national	5	à déterminer	mars 2011	1	
		Séminaire national	5	à déterminer	novembre 2011	1	
Post-baccalauréat	Journée BTS	Séminaire national	60	à déterminer	mars 2011	1	
		Séminaire national	5	à déterminer	mars 2011	1	
	Rénovation BTS Chimie, Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA), Techniques physiques pour l'industrie et les laboratoires (TPIL)	Séminaire national	5	à déterminer	mars 2011	1	
		Séminaire national	5	à déterminer	novembre 2011	1	

Typologie	Actions de formation	Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	période prévue	Nombre de jours		
	Formation et accompagnement des nouveaux recteurs	Séminaire national	30	Paris Poitiers	1er semestre 2011	12		
	Accompagnement des directeurs de cabinet de recteur et directeurs de cabinet de préfet	Séminaire national	45	Paris	juillet 2011	3		
	Accompagnement des recteurs, directeurs de cabinet de recteur / de préfet	Le management de projet	Séminaire national	50	Poitiers	mars 2011	3	
		Montage et pilotage d'un environnement numérique de travail sur un territoire	Séminaire national	60	Poitiers	2-4 février 2011	1	
		L'évaluation des politiques publiques : le cas des politiques éducatives	Séminaire national	50	Poitiers	mars 2011	3	
	Management	Personnel de direction (Orléans, Grenoble, Toulouse, Lyon, Besançon, Bordeaux, Limoges)	Séminaire national	227	Poitiers	4-7 janvier 2011	4	
		Personnel de direction (Versailles, Nancy, Nantes, Nice, Caen, Paris, La Guyane)	Séminaire national	233	Poitiers	11-14 janvier 2011	4	
		Personnel de direction (Créteil, Rouen, Reims, Amiens, Strasbourg, Corse)	Séminaire national	232	Poitiers	25-28 janvier 2011	4	
		Formation initiale du personnel de direction	Personnel de direction (Lille, Dijon, Rennes, Montpellier, Aix, Poitiers, La Réunion, Clermont-Ferrand)	Séminaire national	230	Poitiers	1-4 février 2011	4
			Personnel de direction (Caen, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Toulouse)	Séminaire national	247	Poitiers	21-24 février 2011	4

	Personnel de direction (Orléans, Rouen, Lille, Limoges, Amiens, Poitiers, La Réunion, La Guyane)	Séminaire national	231	Poitiers	22-25 mars 2011	4
	Personnel de direction (Versailles, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Rennes, Strasbourg, Reims, Paris)	Séminaire national	226	Poitiers	29 mars 1er avril 2011	4
	Personnel de direction (Créteil, Aix-Marseille, Besançon, Nice, Corse)	Séminaire national	240	Poitiers	4-7 avril 2011	4
	Personnels de direction promotion 2011	4 séminaires nationaux	200*4	Poitiers	mai, juin 2011	4*4
	Directeurs de CIO 1ère année	Séminaire national	63	Poitiers	23-26 mai 2011	5
	Directeurs de CIO 2ème année	Séminaire national	52	Poitiers	21-25 mars 2011	5
	IGEN-IGAENR nouvellement nommés	Séminaire national	25	Poitiers	26-28 janvier 2011	3
	IEN ET/EG nommés sur postes	Séminaire national	20	Poitiers	19-21 janvier 2011	2
	Formation IEN adjoint	Séminaire national		Paris	janvier 2011	1
	IEN Liste d'aptitude	Séminaire national	27	Poitiers	10-14 janvier 2011	5
	Adaptation à l'emploi des adjoints nommés aux postes de chefs d'établissement 1er module	Séminaire national	230	Poitiers	septembre 2011	3
	Adaptation à l'emploi des adjoints nommés aux postes de chefs d'établissement 2ème module	Séminaire national	230	Poitiers	novembre 2011	3

Typologie	Actions de formation	Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	période prévue	Nombre de jours	
Formations de personnels administratifs et techniques	Préparation aux concours	Séminaire national	3500	à distance	à partir de janvier 2011	FOAD	
	Adaptation à l'emploi	Séminaire des APAENES promus en 2010	200	Poitiers	18-21 janvier 2011	4	
		Formation des ADANES	50	Poitiers	2-4 février 2011	3	
		Formation des AENESR	150	Poitiers	30 mars 1er avril 2011	3	
	Politiques sociale et de santé	Les nouveaux chefs de division académiques	Séminaire national	15	Poitiers	février 2011	3
		Formation des conseillers techniques rectoraux (médecins, infirmiers, CTSS)	Séminaire national	50	Poitiers	octobre 2011	3
		Formation technique métier des infirmières conseillères techniques des recteurs	Séminaire national	30	Paris Poitiers	17-18 mars 2011	2
		Pilotage des politiques éducative, sociale et de santé dans les territoires académiques	Séminaire national	100	Poitiers	29-31 mars 2011	3

Typologie	Actions de formation	Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	période prévue	Nombre de jours
Formation continue spécialisée	Formation inspecteurs ASH (spécialisation) promo 2010-2012 - 3ème session	Séminaire national	20	Suresnes	31 janvier, 4 février 2011	5
	Formation inspecteurs ASH (spécialisation) promo 2010-2012 - 4ème session	Séminaire national	20	Poitiers	21-25 mars 2011	5
	Trouble des apprentissages et éducation inclusive	Séminaire national	250	Poitiers	15-17 mars 2011	3
	CT ASH	Séminaire national	30	Poitiers	29-31 mars 2011 septembre 2011	3 2
	Séminaire ASH approfondissement 60h	Séminaire national		Poitiers et à distance	9-10-11 mars 2011 30-31 mai, 1er juin 2011	3 3
	IEN ASH promotion 2010-2012 5ème session	Séminaire national	20	Poitiers	octobre 2011	5
	IEN ASH promotion 2011-2013 1ère session	Séminaire national	20	Poitiers	octobre 2011	5
	IEN ASH promotion 2010-2012 6ème session	Séminaire national	20	Poitiers	novembre 2011	5
	IEN ASH promotion 2011-2013 2ème session	Séminaire national	20	Poitiers	novembre 2011	5
	Séminaire national du réseau ASP	Séminaire national	50	Poitiers	7-8 février 2011	2
	réseau analyse de situation professionnelle niveau 1 module 2	Séminaire national	15	Poitiers	10-11 mars 2011	2
	réseau analyse de situation professionnelle niveau 1 module 1	Séminaire national	15	Poitiers	24-25 mars 2011	2
	Situations professionnelles					

	réseau analyse de situation professionnelle niveau 2 supervision	Séminaire national	15	Poitiers	septembre 2011	2
	Présentiel M@dos 2	Séminaire national	26	Poitiers	1er-2 mars 2011	2
	<p> IEN mission départementale maternelle IEN mission départementale enseignement des mathématiques IEN mission départementale enseignement des langues vivantes IEN mission départementale enseignement des sciences </p>	Séminaire national	100	Poitiers	17-19 janvier 2011 avril 2011	3
	<p> Missions des IEN (maternelle, mathématiques, sciences, langues vivantes) </p>	Séminaire national	130	Poitiers	16-18 mars 2011	3
		Séminaire national	100	Poitiers	5-7 avril 2011	3
	Formation des responsables d'EMS à la GRH	Séminaire national	60	Poitiers	1er semestre 2011	3
	<p> La culture de la sécurité au sein des services déconcentrés et des EPLE : la mise au point et le suivi des PPMS Formation des responsables de l'EN aux problématiques de sécurité L'influence croissante des questions de droit dans le fonctionnement des services publics </p>	Séminaire national	150/200	Poitiers	1er semestre 2011	2
	Sécurité des EPLE	Séminaire national	15 *5	Paris	1er semestre 2011	5 * 5
		Séminaire national	15	Poitiers	1er semestre 2011	5

Typologie	Actions de formation	Formats	Nombre de participants	Lieu envisagé	période prévue	Nombre de jours		
Ingénierie des formations : formation de formateurs	Formation des formateurs à l'ingénierie de formation	Séminaire national	30	Poitiers	11-12 mai 2011	2		
	Accompagnement des responsables académiques de formation	Responsables académiques : formation initiale des personnels de direction	3 séminaires nationaux	50	Poitiers	17-18 mars 2011 novembre 2011	2 2	
		Référents de formation des personnels de direction	Séminaire national	30	Poitiers	1er semestre 2011	2	
	Formation à l'accompagnement des nouveaux enseignants	Séminaire FAR	Séminaire national	90	Poitiers	avril 2011	2	
		Formation CAFA	Formation à l'analyse de situations complexes	Séminaire national	20	Poitiers	3-4 mai 2011	2
			Séminaire formation à l'accompagnement des nouveaux enseignants	2 séminaires nationaux	60	Poitiers	septembre 2011	3
	Préparation des membres des commissions de concours	Déploiement de parcours hybrides	Séminaire national	15*2	Poitiers	1er semestre 2011	2*2	
		Préparation des membres des commissions de concours	Séminaire national	40	Paris	15 mars 2011	1	

Typologie	Actions de formation	Format	Nombre de participants	Lieu envisagé	Période prévue	Nombre de jours
Innovation	Forum international de l'innovation	Séminaire national	100	Paris	mai 2011	2
	Formation à l'innovation	Séminaire national	30	Paris	avril 2011	3
Expérimentation	Accompagnement de l'expérimentation du protocole d'évaluation des écoles primaires	Séminaire national	200	Poitiers	juin 2011	3
	Expérimentation d'un enseignement de la philosophie avant la classe terminale	Séminaire national	30	Paris	mars 2011	1
	Expérimentation CLAIR 2010-2011	Séminaire national	30	Paris	juin 2011	2
	Réseau préparation concours personnels de direction	Séminaire national	30	Paris	octobre 2011	1
	Évaluation d'école au regard des résultats et des acquis des élèves (suite)	Séminaire national	130	Poitiers	10-11 janvier 2011	2
Évaluation	Inspection individuelle/Évaluation des écoles	Séminaire national	40	Poitiers	mai 2011	2
	L'évaluation des organisations scolaires et des unités d'enseignement	Séminaire national	100	Poitiers	23-25 mai 2011	3
	L'évaluation des enseignants	Séminaire national	100	Poitiers	mai 2011	5
	La mixité des publics en formation professionnelle	Séminaire national	50	Poitiers	9-10 mai 2011	2
Recherche	Troubles des apprentissages et éducation inclusive	Séminaire national	230	Poitiers	1er semestre 2011	2
		Séminaire national	300	Paris	mai 2011	1
		Séminaire national	250	Poitiers	15-17 mars 2011	3

Typologie	Actions de formation	Formats	Nombre de participants	Lieu envisagé	Période prévue	Nombre de jours	
International, Outre-mer & Mobilité	Année du Mexique en France	Séminaire national	200	Paris	14 janvier 2011	1	
	Mobilité professionnelle à l'étranger	Séminaire national	100	Poitiers	12-13 mai 2011	2	
		Actualités éducatives pour les personnels de retour de l'étranger	Séminaire national	100	Poitiers	21-29 septembre 2011	2
		2011, année des Outre-mer français	Colloque national	300	Paris	mars 2011	2
		Préparation des personnels d'encadrement affectés dans une COM	Séminaire national	60	Paris	9 mai 2011	1

Personnels**Mouvement****Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux -
année scolaire 2011-2012**

NOR : MEND1032661N

note de service n° 2010-262 du 10-12-2010

MEN - DE B2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs de service (pour les personnels en service détaché)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les modalités de transmission de vos demandes de mutation au titre de la prochaine année scolaire.

Le mouvement concerne l'ensemble des IA-IPR actuellement en fonction dans ce corps ainsi que les IA-IPR en position de détachement.

La mobilité des cadres est l'un des axes de la politique de l'encadrement. En effet, elle permet de développer les compétences par l'exercice de responsabilité dans des environnements variés. Elle est l'un des aspects retenus pour l'accès aux fonctions d'encadrement supérieures auxquelles les IA-IPR peuvent se porter candidats comme celles d'inspecteur d'académie adjoint ou d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale.

Au titre de la rentrée scolaire 2010-2011, 116 demandes de mutation ont été déposées et 56 % d'entre elles ont été satisfaites.

Je vous précise que la majorité des demandes de mutation qui ont abouti résultaient de vœux formulés sur des postes vacants initiaux.

La liste des postes d'IA-IPR offerts au mouvement pour la rentrée scolaire 2011-2012 sera consultable sur le site internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/>, rubrique concours, emplois, carrière ; personnels d'encadrement. Vous trouverez ci-joint une fiche de vœux d'affectation.

Les candidats à une mutation devront retourner la fiche de vœux d'affectation correspondant à leur situation, revêtue de l'avis du recteur (ou du supérieur hiérarchique direct pour ceux qui n'exercent pas en académie), à la direction générale des ressources humaines, direction de l'encadrement, service des personnels d'encadrement, sous-direction des personnels d'encadrement, bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'Éducation nationale, B2-2, 72, rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, pour le **11 mars 2011** impérativement. Par ailleurs, le service des personnels d'encadrement recueillera l'avis de l'inspection générale de l'Éducation nationale, en tant que de besoin.

Il est précisé que le nombre de vœux est limité à cinq académies, mais toute mutation entraînant une nouvelle vacance, d'autres postes sont susceptibles de se découvrir en cours de mouvement. Il vous appartient d'en tenir compte dans l'élaboration de votre demande de mutation en postulant éventuellement sur des postes non déclarés vacants ou en indiquant « tout poste » comme l'un de vos cinq vœux.

Les IA-IPR en position de détachement, de disponibilité ou hors cadres, qui souhaitent réintégrer l'Éducation nationale à la rentrée scolaire 2011-2012, devront formuler plusieurs vœux.

S'il s'agit d'un rapprochement de conjoint, vous indiquerez son nom, ses fonctions et son lieu d'exercice.

Par ailleurs, si des raisons médicales sont invoquées, vous joindrez les pièces nécessaires à l'examen de vos demandes.

Je vous rappelle que dans l'intérêt de la continuité du service, vous devez avoir exercé au moins trois années dans votre poste actuel avant de solliciter une mutation sauf raisons personnelles dûment justifiées ou lorsque l'intérêt du service le requiert.

À titre exceptionnel, après l'affectation des titulaires et en fonction des postes restés vacants, la situation des stagiaires qui, pour des raisons familiales ou personnelles graves ou avérées, sollicitent leur mutation, pourra être examinée dans le cadre de cette procédure. Les intéressés devront préciser leur qualité de stagiaire sur la demande de vœux d'affectation. Par ailleurs, je vous informe que pour des impératifs liés aux délais nécessaires à la préparation de la CAPN, les demandes de modification de vœux ne pourront être acceptées au-delà du **18 mars 2011**.

Enfin, je vous précise que les postes d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, et d'inspecteur d'académie adjoint font l'objet d'une note de service particulière. Ces postes, ainsi que ceux de conseillers de recteur, font l'objet d'une publication de vacance de poste au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale ou d'une mise en ligne sur l'application Biep accessible sur le site du ministère www.education.gouv.fr.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

VŒUX D'AFFECTION
(Fiche à retourner le 11 mars 2011 au plus tard)
Participation au mouvement des
Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux
année scolaire 2011-2012

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/>	Nom usuel :	<u>DISCIPLINE ou SPÉCIALITÉ :</u>	
	Nom de naissance :	
Prénoms :		<u>Année du concours</u>	<u>Date de titularisation :</u>
.....		
Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/>	Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/>	Profession du conjoint : Lieu d'exercice : Corps (1) :	
Date et lieu de naissance :	
Nombre d'enfant(s) à charge et âge :			
Adresse personnelle :			
.....			
Téléphone : <i>courriel</i>			
Portable :			
Adresse de vacances :			
.....			
Téléphone :			
Affectation actuelle (préciser la date) :			
.....			
Préférences géographiques (<i>rappel</i> : ces vœux sont formulés à titre indicatif) :			
①		④	
②		⑤	
③	
Motif de la demande (joindre en annexe les copies des pièces justificatives pour les raisons médicales) :			
.....			
date :		signature :	
Avis du recteur ou du supérieur hiérarchique :			
.....			

(1) Si le conjoint relève du ministère de l'Éducation nationale.

Fiche à retourner le 11 mars 2011 au plus tard : bureau DE B2-2, gestion des IA-IPR, 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13.
 Télécopie : 01 55 55 22 59 ou 01 55 55 16 70

Personnels

Mutations et listes d'aptitude

Directeurs d'EREA et d'ERPD - année 2011-2012

NOR : MEND1032718N

note de service n° 2010-249 du 13-12-2010

MEN - DGRH-DE-B2-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; au chef de service de l'éducation nationale à Saint-Pierre-et-Miquelon ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale

Référence : décret n° 81-482 du 8-5-1981 modifié

La présente note de service a pour objet de préciser, en vue de la rentrée 2011, les modalités du mouvement et d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) et de directeur d'école régionale du premier degré (ERPD).

I - Mutations

Seront examinées en priorité les demandes de mutation présentées par les candidats occupant leur poste depuis trois années au moins.

Le nombre de vœux est limité à six. La liste des postes susceptibles d'être vacants (annexes V et VI) que publie l'administration centrale n'a qu'une valeur indicative, des vacances pouvant se découvrir postérieurement à sa publication. Il est donc recommandé aux candidats à une mutation de faire figurer dans leurs vœux tout établissement, département ou académie susceptibles de les intéresser.

Les demandes, établies selon le modèle de la fiche annexe I, seront transmises par la voie hiérarchique et devront parvenir à l'administration centrale, sous le présent timbre, **au plus tard le 4 mars 2011**.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que tout vœu exprimé sur la fiche de mutation implique l'engagement d'accepter le poste correspondant.

II - Listes d'aptitude

A. Conditions d'inscription

L'inscription sur liste d'aptitude est une condition nécessaire à toute nomination.

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'EREA ou sur celle de directeur d'ERPD les membres des corps d'enseignement, d'éducation, d'inspection et de direction :

- âgés d'au moins 30 ans le 1er septembre 2011 ;

- justifiant de cinq années de services accomplis en qualité de titulaire, cette ancienneté étant appréciée au 1er septembre 2011. Toutefois, sont pris en compte, dans la limite de deux ans, les services effectués en qualité de stagiaire, de maître auxiliaire, d'instituteur suppléant ou remplaçant ;

- titulaires du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée. La copie du diplôme devra obligatoirement être jointe au dossier de candidature.

Les demandes émanant d'enseignants en stage de formation ne peuvent pas être acceptées.

Les candidats retenus devront, avant de prendre leurs fonctions, avoir accompli un stage en entreprise d'une durée de six semaines minimum (article 4 du décret n° 81-482 du 8 mai 1981). Il appartiendra aux recteurs de vérifier que ce stage a bien été accompli.

B. Dépôt et transmission des candidatures

B.1 Établissement des fiches de candidature

Les fiches, constituées selon le modèle de la fiche annexe II, doivent être transmises par la voie hiérarchique.

Il est précisé que les listes d'aptitude sont annuelles. L'inscription sur la liste n'est donc valable que pour l'année au titre de laquelle cette liste a été établie.

Les postes disponibles pour les candidats inscrits sur les listes d'aptitude sont libérés après le mouvement des titulaires. Il est donc recommandé aux candidats de formuler des vœux très larges.

L'attention des candidats est appelée sur le fait qu'après deux refus successifs de postes correspondant aux vœux exprimés, les candidats seront exclus pendant 1 an du bénéfice d'une inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'EREA.

B.2 Transmission des candidatures

Les dossiers de candidature, élaborés selon le modèle de l'annexe II et assortis d'une fiche établie selon le modèle de l'annexe III, seront rigoureusement vérifiés et complétés par les avis et propositions des autorités hiérarchiques. Une copie de cette annexe revêtue des différents avis devra être transmise aux candidats.

Les fiches à remplir seront fournies par les services rectoraux aux personnels concernés. Les modèles utilisés seront ceux annexés à la présente note, à l'exclusion de tout autre.

Après vérification qu'elles satisfont aux conditions requises, les candidatures regroupées et **accompagnées d'une liste portant classement académique des candidats** (selon le modèle figurant en annexe IV) seront transmises au ministère pour le **4 mars 2011** au plus tard au bureau des personnels de direction des lycées et collèges, 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13. **En l'absence de candidature, les académies transmettront à la même date un état néant.**

À la demande des intéressés, vous devrez leur communiquer leur rang de classement académique.

La liste d'aptitude est arrêtée par le ministre après avis de la commission consultative paritaire nationale qui se déroulera le 6 mai 2011.

Les résultats pourront être communiqués par téléphone, auprès de la sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement, bureau des personnels de direction des lycées et collèges, à partir de cette date.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Annexe I**Demande de mutation**- de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) (1)- de directeur d'école régionale du premier degré (ERPD) (1)

Année 2011-2012

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾ Nom : (en lettres capitales) Prénom : Nom de jeune fille : Date de naissance :	Postes demandés (par ordre de préférence) : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 -
Situation de famille : Célibataire <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾ Nombre d'enfants à charge : Profession et lieu d'exercice du conjoint :	Engagement obligatoire : Je soussigné(e) m'engage à accepter tout poste correspondant aux vœux exprimés ci-dessus. Date : Signature :
Adresse postale personnelle : N° de téléphone : Courriel :	Très important (1) : En cas de mutation et d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2ème classe, vous souhaitez donner suite à : - la mutation <input type="checkbox"/> - l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2ème classe <input type="checkbox"/>
Académie actuelle : N° établissement actuel : Désignation : Adresse postale : N° de téléphone : Courriel : Grade : Échelon :	
Ancienneté dans le grade au 1-9-2011 :	
Année de première nomination dans l'emploi (2) :	
Année d'affectation dans le poste actuel (2) :	
Avis de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale : Date : Signature :	
Avis du recteur : Date : Signature :	

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Joindre une copie de l'arrêté correspondant.

Annexe II

Demande d'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de

- directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) (1)

- directeur d'école régionale du premier degré (ERPD) (1)

Année 2011-2012

<p>M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> (1)</p> <p>Nom : (en lettres capitales) Prénom : Nom de jeune fille : Date de naissance :</p>	<p>Vœux académiques Indiquez les académies dans lesquelles vous souhaiteriez être affecté(e) (2) :</p> <p>1- 2- 3- 4- 5- 6-</p> <p>Observation : les candidat(e)s inscrit(e)s sur la liste d'aptitude se verront proposer un poste éventuellement en dehors des vœux géographiques formulés.</p> <p>Engagement obligatoire : Je m'engage à accepter le poste qui me sera proposé, qu'il se trouve ou non dans mes vœux géographiques, sous peine de perdre le bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'année scolaire 2011-2012(2)</p> <p>(3)</p> <p>Date : Signature :</p> <p>Très important : En cas d'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'EREA ou de directeur d'ERPD et d'accès au grade de personnel de direction de 2ème classe, par concours ou par liste d'aptitude, vous souhaitez donner suite à : - l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'EREA ou d'ERPD <input type="checkbox"/> - l'accès au grade de personnel de direction de 2ème classe <input type="checkbox"/> (1)</p>									
<p>Situation de famille : Célibataire <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> (1) Nombre d'enfants à charge : Profession et lieu d'exercice du conjoint :</p>										
<p>Adresse postale personnelle : N° de téléphone : N° de téléphone portable : Courriel :</p>										
<p>Académie actuelle : N° établissement actuel : Désignation : Adresse postale : N° de téléphone :</p>										
<p>Emploi actuel (4) : Grade : Échelon :</p>										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Titres et diplôme *</th> <th>Option</th> <th>Date de l'obtention</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Joindre obligatoirement la copie du DDEEAS.</p>	Titres et diplôme *	Option	Date de l'obtention	<p>Date : Signature :</p>
Titres et diplôme *	Option	Date de l'obtention								
.....								
.....								
<p>Année d'affectation dans le poste actuel (4) : Ancienneté générale des services au 1/9/2011(5) : Durée des services accomplis dans l'éducation spécialisée au 1-9-2011(5) : Ancienneté de direction d'établissement spécialisé (y compris en qualité de directeur adjoint chargé de Segpa) au 1-9-2011(4) (5) :</p>										
<p>Vu et vérifié l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale :</p> <p>Date : Signature :</p>										

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Les postes disponibles pour les candidats inscrits sur la liste d'aptitude sont libérés après le mouvement des titulaires. Il est donc recommandé aux candidats de formuler des vœux très larges.

(3) Portez la mention manuscrite « lu et approuvé ».

(4) Joindre une copie de l'arrêté correspondant.

(5) En qualité de titulaire, ce qui exclut les années d'intérim ou de faisant fonction.

Annexe III**Avis concernant une demande d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de**

- directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) (1)
- directeur d'école régionale du premier degré (ERPD) (1)

Année 2011-2012

Académie :

Département :

Établissement :

Nom :

Prénom :

Dernière note pédagogique :

Date :

Dernière note administrative :

Date :

Préciser, en cochant l'une des trois cases de chaque ligne et une seule, la manière de servir du candidat.

Aptitudes dans l'enseignement spécial	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant
1- <u>Sens de l'éducation</u> (influence éducative, intérêt porté aux problèmes éducatifs, ouverture aux méthodes nouvelles, objectivité)			
2- <u>Aptitude à l'organisation</u> (sens de la méthode et de l'organisation)			
3- <u>Aptitude aux relations et à la communication</u> (disponibilité, esprit de coopération, sens de l'équipe, aisance dans les relations, expression orale en public, qualités d'animateur)			
4- <u>Aptitude à l'autorité</u> (ascendant sur les élèves, maîtrise de soi, sens de la décision, sens des responsabilités)			
5- <u>Appréciation générale</u> sur l'aptitude aux fonctions sollicitées			

(1) Cocher la case correspondante.

Avis de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (après vérification des renseignements fournis par le candidat)* :	
Date :	Signature
Avis du recteur* :	
Date :	Signature

* Une copie de l'annexe III comportant les avis des autorités académiques doit être transmise au candidat.

Annexe IV**Récapitulation et classement des candidats**

Académie :

Année 2011-2012

Personne chargée du dossier :

Téléphone :

Liste d'aptitude aux fonctions de :- directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) (1)- directeur d'école régionale du premier degré (ERPD) (1)

Les candidats doivent être présentés et classés en une liste unique dans l'ordre préférentiel établi pour l'académie.

Groupe	Nom - Prénom M. Mme Melle (à préciser)	Date de naissance	Emploi	Etablissement d'exercice : - désignation - n° d'immatriculation - localisation	Ancienneté au 1-9-2011		
					générale des services	dans l'éducation spécialisée	de direction d'établissement spécialisé
1- Excellent							
2- Satisfaisant							
3- Insuffisant							

(1) Cocher la case correspondante

Fait à

le

Le recteur

Annexe V**Postes de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2011-2012**

Académie	Établissement	Localité	Immatriculation
Aix-Marseille	Paul-Vincensini	Vedène	0840096Y
Amiens		Crèvecœur-Le-Grand	0600070A
Créteil	Léopold-Bellan	Chamigny	0770342D
Grenoble	La Bâtie	Claix	0382107J
Toulouse		Muret	0311240E
Versailles	Jean-Isoard	Montgeron	0911353B

Annexe VI**Postes de directeur d'école régionale du premier degré (ERPD) susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2011-2012**

Académie	Établissement	Localité	Immatriculation
Néant			

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des membres de la CAPN unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles

NOR : MENH1001101A
arrêté du 10-12-2010
MEN - DGRH B2-1

Vu code de l'Éducation, notamment article L. 921-3 ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 90-770 du 31-8-1990 modifié ; arrêté du 20-1-2009

Article 1 - L'[arrêté du 20 janvier 2009](#) susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires :

- Benoît Verschaeve, secrétaire général adjoint de l'académie de Paris, est nommé en remplacement de Benoît Verschaeve ;
- Christophe Castell, sous-directeur de la gestion des carrières, est nommé en remplacement de Mireille Emaer ;
- Mireille Emaer, chargée de la sous-direction des études de gestion prévisionnelle et statutaires, est nommée en remplacement de Sophie Prince.

Membres premiers suppléants :

- Éric Peyre, administrateur civil, est nommé en remplacement de Monsieur Michel Coudroy.

Membres deuxièmes suppléants :

- Maxime Rousseaux, attaché d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, est nommé en remplacement de Julien Cayla.

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Fait à Paris, le 10 décembre 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel**Conseils, comités et commissions**

Composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'Éducation nationale

NOR : MEN1001100A
arrêté du 14-12-2010
MEN - IG

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 89-833 du 9-11-1989 modifié ; arrêté interministériel du 29-9-2001 ; arrêté du 24-12-2007 modifié ; arrêté du 19-7-2010 ; procès-verbal des opérations de dépouillement du scrutin du 9-11-2010 ; sur proposition du doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale

Article 1 - Sont nommés, à compter 2 janvier 2011 et pour une durée de trois ans, représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'Éducation nationale :

Représentants titulaires :

- Érick Roser, doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale, président ;
- Pierre-Yves Duwoye, secrétaire général.

Représentants suppléants :

- Marie-Danièle Campion, rectrice de l'académie de Rouen ;
- Anne Courrèges, directrice des affaires juridiques.

Article 2 - Sont nommés, à compter 2 janvier 2011 et pour une durée de trois ans, représentants élus du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'Éducation nationale :

Représentants titulaires :

- Monsieur Daniel Secrétan ;
- François Monnanteuil.

Représentants suppléants :

- Monsieur Michel Hagnerelle ;
- Françoise Guillet.

Article 3 - Le doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Fait à Paris, le 14 décembre 2010.

Pour le ministre de l'Éducation, nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

Le doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale,
Érick Roser

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de l'académie de Montpellier

NOR : MEND1001116A
arrêté du 21-12-2010
MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative en date du 21 décembre 2010, Jean-Marie Pelat, conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, précédemment détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours, est nommé et détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Montpellier, pour une première période de quatre ans, du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Informations générales**Vacances de postes****École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement à compter de la rentrée scolaire 2011-2012**

NOR : MENH1001097V
avis du 21-12-2010
MEN - DGRH B2-4

L'École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement (Ensieta), située à Brest, recrute à compter du 1er septembre 2011, par voie de détachement :

- **1 professeur agrégé ou certifié d'anglais (poste vacant)**

- **1 professeur agrégé ou certifié d'anglais (poste susceptible d'être vacant)**

Contexte

Les postes sont situés au centre des sciences humaines pour l'ingénieur de l'Ensieta (langues, sports, management, culture), et plus particulièrement au sein du domaine langues et culture. Dans un contexte de fort développement des formations, le domaine langues et culture a pour mission de former les futurs ingénieurs à la maîtrise de l'anglais et d'une autre langue majeure (allemand, espagnol, italien, chinois, japonais, russe, néerlandais, etc.), et FLE pour les élèves étrangers), la LV II étant obligatoire. La formation à l'international, qui suppose l'ouverture au monde et aux autres cultures, implique la mise en place d'une formation qui dépasse la simple logique instrumentaliste ou utilitariste. Les langues, qui sont autant de moyens de communication, sont enseignées comme des vecteurs de contenus culturels.

Le domaine participe aux activités de recherche et de développement du centre des sciences humaines pour l'ingénieur, au sein de l'équipe « formation et professionnalisation des ingénieurs » (rattachée au CRF-Cnam Paris, EA 1410).

Description

1. Enseignement de l'anglais auprès des élèves de l'Ensieta, éventuellement d'autres disciplines connexes (interculturel, communication).
2. Gestion des enseignements de langues : définition des objectifs et harmonisation des programmes et des procédures d'évaluation ; organisation pédagogique et gestion des enseignants vacataires.
3. Participation aux relations internationales de l'Ensieta (entreprises, universités, institutions diverses). Suivi personnalisé des étudiants dans la recherche de stages ou d'emplois.
4. Implication dans la réflexion pédagogique du département des langues.
5. Fourniture d'une aide aux enseignants chercheurs (traduction, correction de publications, etc.).
6. Représentation de l'école à l'extérieur par la participation à des congrès, colloques, etc.
7. D'autres responsabilités pourront être confiées à l'enseignant(e) recruté(e) en fonction de son profil (UV, domaine d'enseignement, etc.).

Profil attendu

Ces postes exigent une maîtrise parfaite de l'anglais, telle que peut l'avoir un natif. En plus de compétences fondamentales d'enseignant(e) en anglais, les candidats devront également posséder une bonne connaissance du monde anglophone et s'intéresser en particulier aux contextes industriels et scientifiques ainsi qu'au monde de la formation des ingénieurs. Ils devront savoir planifier et gérer les enseignements, les relations avec les étudiants et concevoir des dispositifs pédagogiques, avec une bonne connaissance des systèmes multimédias et des logiciels de bureautique. Plus généralement, ils devront s'adapter à la vie et à la culture d'une école d'ingénieurs et faire preuve d'ouverture d'esprit pour travailler dans un contexte pluridisciplinaire.

Les candidatures, assorties d'un curriculum vitae détaillé, seront adressées, dans un délai de trois semaines à compter de la date de parution de la présente publication, à l'École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement - monsieur le secrétaire général - 2, rue François-Verny 29806 Brest cedex 9.

Informations générales

Vacances de postes

Maison d'éducation de la légion d'honneur de Saint-Denis (93) - rentrée scolaire 2011-2012

NOR : MENH1001099V
avis du 4-1-2011
MEN - DGRH B2-4

La Maison d'éducation de la légion d'honneur de Saint-Denis (93) recrute, par voie de détachement, pour la rentrée de septembre 2011 :

Deux conseillères principales d'éducation (un poste vacant et un poste susceptible d'être vacant)

Les candidates, titulaires, devront posséder au moins 5 ans d'expérience.

L'établissement est un internat (lycée public d'État) de 500 jeunes filles, de la seconde aux classes post-baccalauréat (classes préparatoires et BTS commerce international). Les élèves sont impérativement filles, petites-filles ou arrière-petites-filles de membres de la Légion d'honneur, de médaillés militaires ou de membres de l'Ordre national du mérite. 60 % d'entre elles viennent de la région parisienne et 40 % viennent de province ou de l'étranger.

Les candidates auront à gérer un internat où la vie scolaire est très intense. Ce poste implique également une vraie direction des ressources humaines puisque l'établissement compte un peu moins de 40 chargées d'éducation, AEMI et maîtresses au pair (emploi du temps, gestion des activités culturelles, animation de la vie scolaire, aide aux examens et concours, etc.)

Le poste est logé dans un site classé (au métro Basilique-de-Saint-Denis).

Les CPE n'assurent pas de permanence pendant les vacances scolaires.

Les candidates sont priées d'envoyer un CV, une lettre de motivation et leur dernier arrêté d'échelon, dans un délai de trois semaines à compter de la date de parution de la présente publication, soit :

- par mél à : secretariat-surintendante@melh.fr,

- par fax au 01 48 09 39 93 ou

- par courrier à la surintendante, Maison d'éducation de la légion d'honneur, 5, rue de la Légion d'Honneur 93200 Saint-Denis.

Prise de rendez-vous pour un entretien avec la surintendante (proviseur) au 01 48 13 13 31.

Un professeur certifié ou agrégé de sciences physiques et chimiques (poste susceptible d'être vacant)

Élèves de la seconde à la terminale, sections L, ES, S et STG.

Un professeur agrégé de lettres modernes (susceptible d'être vacant)

Élèves de la seconde à la terminale, sections L, ES, S et STG, étudiantes de CPGE ENS LHS Lyon (Hypokhâgne et Khâgne) et de BTS commerce international.

Un professeur agrégé de mathématiques (susceptible d'être vacant)

Élèves de la seconde à la terminale, sections L, ES, S et STG.

Un professeur certifié ou agrégé d'espagnol

Élèves de la seconde à la terminale, sections L, ES, et STG et étudiantes de BTS commerce international.

Les candidats sont priés d'envoyer un curriculum vitae, une lettre de motivation, leur dernier rapport d'inspection et leur dernier arrêté d'échelon, dans un délai de trois semaines à compter de la date de parution de la présente publication, soit :

- par mail à : secretariat-surintendante@melh.fr

- par fax au 01 48 09 39 93 ou

- par courrier à la surintendante (proviseur), Maison d'éducation de la légion d'honneur, 5, rue de la Légion d'Honneur 93200 Saint-Denis.

Renseignements complémentaires au 01 48 13 13 31.

Site web de l'établissement : <http://www.melh.fr/>